



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### frais dentaires et d'optique

Question écrite n° 51953

#### Texte de la question

M. Yves Durand attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur l'annonce faite au dernier congrès de la Fédération nationale des opticiens de France. En effet, il semblerait que le Gouvernement s'apprête à annoncer, dans le courant de l'été, le déremboursement par la sécurité sociale des équipements optiques, dans le cadre d'un train de mesures qui concerneraient également le dentaire, l'audioprothèse et certains dispositifs médicaux. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui apporter des précisions sur les réelles intentions du Gouvernement en la matière.

#### Texte de la réponse

Aucune mesure visant à dérembourser des équipements d'optique, des soins dentaires, des audioprothèses et certains autres dispositifs médicaux n'est en préparation.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Yves Durand](#)

**Circonscription :** Nord (11<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 51953

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

**Ministère attributaire :** Santé et sports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 juin 2009, page 5794

**Réponse publiée le :** 13 octobre 2009, page 9754